



PREFECTURE DE POLICE

CABINET DU PREFET

Service de la Communication

Paris, le 5 décembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Tentatives de fugue et incendies
au centre de rétention administrative de Paris-Vincennes (12^e)
Intervention des effectifs de la préfecture de Police
et maintien de la capacité d'accueil du centre**

Cette nuit aux alentours de 3 heures 30, une alarme du centre de rétention administrative (CRA) de Paris-Vincennes (12^e) s'est déclenchée suite à la tentative de fugue de 8 personnes qui y étaient retenues. Les effectifs de police sont immédiatement intervenus pour prendre en charge ces personnes, qui se trouvaient au niveau du chemin de ronde, et les reconduire dans leur bâtiment.

Vers 5 heures 15, après avoir tenté de rallier à leur cause les 57 retenus administratifs du bâtiment, les individus ont déclenché 13 départs de feu dans le centre de rétention. Dès le déclenchement de l'alerte, les sapeurs-pompiers de Paris sont rapidement intervenus et les feux ont été circonscrits. A 5 heures 45, la situation était maîtrisée.

Quatre policiers ont été légèrement intoxiqués par les fumées dont un a été conduit à l'hôpital Saint-Antoine (12^e) et en est rapidement sorti après examen.

Un retenu administratif, extrait d'une chambre enfumée grâce à l'intervention salubre des fonctionnaires de Police, a été conduit en urgence relative à l'hôpital Saint-Antoine (12^e) où il se trouve encore en milieu de journée.

Le laboratoire central de la préfecture de Police s'est rendu sur les lieux afin de procéder à des constatations et une enquête, ouverte pour destruction et dégradations par moyens dangereux, a été confiée par le Parquet de Paris à la Sûreté Territoriale parisienne (ST 75) afin de déterminer dans quelles circonstances exactes les faits se sont produits et poursuivre les auteurs de ces infractions.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Egalité Fraternité

PREFECTURE DE POLICE

1 bis, rue de Lutèce 75195 PARIS Cedex 04 - Tél. : 3430 (0,06 € la minute)

www.prefecturedepolice.paris

courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr

Le préfet de Police, Michel DELPUECH, s'est rendu sur place :

- le nettoyage des locaux touchés par les incendies a été engagé sans délai. Cette partie du bâtiment pourrait retrouver sa fonctionnalité, après remise en état, dans un délai de 6 à 8 semaines ;
- afin de maintenir la capacité d'accueil globale du centre de rétention, le préfet de Police a décidé l'ouverture anticipée d'un bâtiment qui devait initialement être opérationnel début 2018 et qui accueillera dès aujourd'hui les personnes retenues dont les chambres sont hors d'usage ;
- de la sorte, le fonctionnement du centre n'est pas remis en cause et la sécurité des personnels, comme des personnes retenues, y est assurée.

Michel DELPUECH tient à saluer la réactivité, le professionnalisme et le sang-froid des policiers et des militaires de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris qui ont permis, par leur intervention rapide, de maîtriser la situation et d'en contenir les conséquences.